

# CNEAF

Collège National des Experts Architectes Français

## 180<sup>e</sup> TABLE RONDE NATIONALE TECHNIQUE ET JURIDIQUE

---

le vendredi 24 novembre 2023 / 14H à 18H

---

### SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHITECTURE

247 Rue Saint-Jacques – 75005 PARIS - RER B « Luxembourg » (sortie rue abbé de l'épée)

## LES RISQUES STRUCTURELS ET LE PARASISMIQUE Conception, désordres et solutions de renforcement

Depuis l'application de l'arrêté du 22 octobre 2010, concepteurs et constructeurs ont intégré la conception parasismique dans leur pratique. La table ronde abordera les règles applicables, la conception pour les ouvrages neufs et le bâti existant et anciens, des études de cas de désordres et les techniques de renforcement. L'aspect juridique reviendra sur les questions de responsabilité contractuelle et décennale au travers d'études de cas choisies dans des décisions judiciaires récentes.

#### Pour ce thème, les intervenants seront :

**Anne PUYBARET**, Avocate au Barreau de Versailles

**Victor DAVIDOVICI**, Ingénieur structure, consultant en conception parasismique

**Alain POPINET**, Ingénieur structure, spécialiste en bâti ancien, société AIA Ingénierie Paris

**François TEPLY**, Directeur Ingénierie et innovation, Société Freyssinet

---

A la lueur de l'expérience des intervenants, nous instituerons un débat avec la salle.

Les échanges pourront se poursuivre sur place, à la fin de la séance autour d'un verre.

Une attestation validant 4H de présence à cette formation sera délivrée à la fin de la journée.

Comptant sur votre présence, nous vous adressons, Maître, Madame, Monsieur, chère Consoeur, cher Confrère, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'organisateur de la table ronde

Pascal MEIGNEN, architecte dplg, expert de justice

collège  
national des  
experts  
architectes  
français

**CNEAF**

#### Collège National des Experts Architectes Français

C/o Société Française des Architectes – 247, rue SAINT-JACQUES – 75005 PARIS

☎ : 07 86 91 02 20 ✉ : [cneaf.experts@gmail.com](mailto:cneaf.experts@gmail.com) <https://cneaf.fr/>

N° SIRET : 309 420 792 000 74. NAF : 9499 Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 51417 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France



# FICHE D'INSCRIPTION

## ATTESTATION DE PRÉSENCE À LA FORMATION

180<sup>e</sup> Table Ronde Nationale Technique et Juridique

# LES RISQUES STRUCTURELS ET LE PARASISMIQUE

## Conception, désordres et solutions de renforcement

### Intervenants :

Anne PUYBARET, Avocate au Barreau de Versailles

Victor DAVIDOVICI, Ingénieur structure, consultant en conception parasismique

Alain POPINET, Ingénieur structure, spécialiste en bâti ancien, Directeur AIA Ingénierie Paris

François TEPLY, Directeur Ingénierie et innovation, Société Freyssinet

**le vendredi 24 novembre 2023, de 14h à 18h / accueil à partir de 13h45**

**Société Française des Architectes (SFA)**

247 Rue Saint-Jacques – 75005 PARIS

NOM et Prénom du participant : .....  
En qualité de : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tel : ..... Courriel : .....

Inscription obligatoire par retour de @ : [cneaf.experts@gmail.com](mailto:cneaf.experts@gmail.com) avec règlement par **carte bancaire** <https://www.payasso.fr/cneaf/180e-trntj-nantes> ou **virement** (RIB en PJ),  
chèque sur place sous réserve de places disponibles

**l'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception de l'inscription (fiche) et du règlement**

- > Membre du CNEAF à jour de la cotisation 2023 (CREA de rattachement ..... ) **0 €**
  - > Avocat, Architecte, Expert, Autre..... **80 €**
  - > Etudiant ..... **INVITÉ**
  - > Magistrat ..... **INVITÉ**
- Sera présent.e au moment de convivialité qui suivra ..... OUI  NON

**Ce coupon vaut attestation comptable**

Association loi de 1901, le CNEAF ne récupère pas la TVA.

### **ATTESTATION DE PRESENCE A LA FORMATION REMISE SUR PLACE (aucun envoi ni duplicata délivré)**

Je soussigné Philippe WITT, Président du Collège National des Experts Architectes Français, atteste que la personne susnommée a effectivement participé à la formation ci-dessus d'une durée de **4 heures**.  
En foi de quoi, est délivrée cette présente attestation.

Fait à Paris, le

Philippe WITT  
Président du CNEAF

*Cette attestation est remise sur place à la fin de la formation et est valable uniquement revêtue du cachet du CNEAF et de la signature de son Président. Tout usage frauduleux du présent document est passible de sanctions pénales.*

Retrouvez les **comptes rendus de nos TRNTJ et les actes de nos congrès** : <https://cneaf.fr/ressources/>  
Et pour suivre nos actions, formations et événements, **s'abonner à la Newsletter** : <https://cneaf.fr/>

**Collège National des Experts Architectes Français**

C/o Société Française des Architectes – 247, rue SAINT-JACQUES – 75005 PARIS

☎ : 07 86 91 02 20 ✉ : [cneaf.experts@gmail.com](mailto:cneaf.experts@gmail.com) <https://cneaf.fr/>

N° SIRET : 309 420 792 000 74. NAF : 9499 Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 51417 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France